

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion ordinaire du 16 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le jeudi 16 décembre 2021 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Steve RENAUD, Maire.

PRESENTS : ALVES DA SILVA Laëtitia, BAUDRAS Fabrice, BERNIER Jean-Louis, LAURENT Denis, NOLD Michel, , RENAUD Steve, STEPHAN Cathy

PROCURATIONS : DUPIN François à BERNIER Jean-Louis, PEPIN Eric à BAUDRAS Fabrice, POINSOT-SEMALI Marion à ALAVES DA SILVA Laëtitia, RENAUD Séverine à ALVES DA SILVA Laëtitia, POINSON Pascale à RENAUD Steve, ROBIN Nathalie à RENAUD Steve

EXCUSES : FORGEAIS Damien, CHAUTEMPS Marc

SECRETAIRES DE SEANCE : BAUDRAS Fabrice,

Sauf mention contraire, tous les membres présents et représentés ont pris part aux délibérations.

Pour rappel, en raison des mesures dérogatoires prises par le législateur, le Conseil municipal peut valablement délibérer si le tiers de ses membres en exercice est présent. Par ailleurs, ces mesures autorisent le cumul de deux procurations.

DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDIT

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615231 (011) : Voiries	-1 300,00		
6413 (012) : Personnel non titulaire	1 300,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

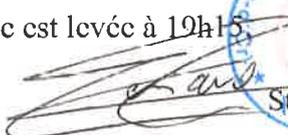
La délibération est adoptée à l'unanimité.

CONVENTION ON TOWER

On Tower propose de revaloriser le montant du loyer pour l'occupation de la parcelle E98. La société propose un loyer de 1 800€ ainsi que 900€ supplémentaires à chaque fois que l'antenne accueille un nouvel occupant. La convention est reconduite pour une durée de 12 ans.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la signature de la nouvelle convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.


Le Maire
Steve RENAUD

Le registre des délibérations peut être librement consulté en mairie.